

circonstances politiques justifient pleinement, s'accorde pour démontrer que ce mausolée ne peut être que celui des ducs de Savoie, dont on avait perdu la trace dans le monastère, par suite de la suppression de l'épithaphe et de l'absence, dans les archives, des documents relatifs à la restauration de ce tombeau.

Il est donc permis de dire, en espérant l'approbation des hommes compétents, que l'erreur si judicieusement signalée par M. V. de Valous, est démontrée, et que le problème historique qu'elle posait est définitivement résolu.

A. STEYERT.

---